

Nous prions aussi tous nos abonnés de lire attentivement nos conditions d'abonnement et de postage, afin de s'y conformer scrupuleusement. Quoiqu'elles soient les mêmes que l'an dernier, nous allons les répéter ici. Le prix de l'abonnement est invariablement de trente sous ; le montant qu'on doit nous rembourser pour le postage, est de douze sous, par abonné, chaque fois que nous sommes obligé de mettre les noms sur chaque copie ; il est aussi de douze sous, quand le nombre d'abonnements d'une localité ne dépasse pas six. Quand le nombre varie de sept à cinquante, chaque abonné ne paie que six sous ; de cinquante à cent, le prix du postage est de quatre sous ; au-delà de cent, nous nous chargeons de ces frais, pour reconnaître le zèle de nos agents.

Tout en offrant de nouveau, nos meilleurs remerciements à tous ceux qui nous ont si généreusement prêté leur concours, nous espérons qu'ils vont se mettre à l'œuvre avec un nouveau zèle, et qu'à la fin de cette seconde année, nous aurons la satisfaction de leur annoncer que leurs efforts ont été couronnés du plus brillant succès, et que le nombre des abonnés a été doublé.

Tous les lecteurs des *Annales* comme ceux de la *Gazette des Familles* ont part aux messes que nous disons tous les premiers vendredis de chaque mois, en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. En offrant cette faveur à tous nos lecteurs, notre intention est de former une association de prières qui sera d'autant plus puissante, que ses membres seront plus nombreux. Voici ce qu'un chacun de nous doit demander avant